**Avis d’Appel d’Offres National**

**Date : 08/07/2021**

**Appel d’Offres National**

**AON : N°23/DG/AGETIER/2021**

**Financement : Budget National**

1. Le Gouvernorat de la Région de Tombouctou a reçu un fonds du Budget National de la République du Mali pour financer le coût du Programme d’Urgence de Relance du Développement des Régions du Nord (PURD-RN) Phase II. Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce programme sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre des **travaux de réhabilitation, de construction et d’équipement des infrastructures** **dans la région de Tombouctou.**
2. Le Gouvernorat de la Région de Tombouctou,par délégation de maîtrise d’ouvrage, a chargé l’AGETIER-Mali de la mise en œuvre du Programme.
3. L’AGETIER-Mali en qualité de Maitre d’Ouvrage Délégué, invite par le présent Appel d’Offres, les candidats remplissant les conditions requises **(n’ayant pas été défaillant sur un marché antérieur)** à présenter leurs offres sous pli fermé, pour les travaux de :

**Lot 01 : Travaux de construction du mur de clôture et de réhabilitation du bâtiment principal et annexe de la Direction Régionale des Productions et des Industries Animales de Tombouctou,**

**Lot 02 : Travaux de construction du mur de clôture et de réhabilitation du bâtiment principal de la Direction Régionale des Services Vétérinaires de Tombouctou.**

1. Le délai d’exécution maximum à compter de la date indiquée sur l’ordre de service est de **cent vingt (120) jours pour chaque lot.**

**Une marge de préférence de 5% sera accordée aux entreprises locales (enregistrées, inscrites, et ayant leur siège dans la région de Tombouctou) lors de l’évaluation et la comparaison des offres.**

1. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction Générale de l’AGETIER-Mali à Ségou et prendre connaissance des documents d’Appel d’offres à l’adresse indiquée ci-après : Tél : 21 32 18 09, Email : [agetier@agetiermali.com](mailto:agetier@agetiermali.com), à partir du **14/07/2021** du **lundi au jeudi inclus de 7 h 30 mn à 17 h 00 mn et les vendredis de 7 h 30 mn à 12 h 30 mn.**

6. Le Dossier d’Appel d’Offres peut être acheté par les candidats aux adresses suivantes :

- AGETIER-Mali Quartier Résidentiel Ségou ; Tel. : 21 32 18 09 -Rue 545, Porte 324. Mali ; ou à notre antenne régionale, immeuble TIMI contigüe à la BMS-SA à Tombouctou, Tel : 73 32 79 04 / 63 64 12 11 ; contre un paiement non remboursable **de cinquante mille (50 000)** **F CFA.** La méthode de paiement sera par dépôt direct sur le compte : COR AGETIER RESERVE, Banque BNDA / Agence de Ségou, N°600011200008, Code Banque – ML043 ; Code Guichet – 06 600 ; RIB – 26) ou par virement automatique dans une monnaie librement convertible au code SWIFT (BNDAMLBAXXXX) de la BNDA à partir **du 17/07/2021***.* Il sera enlevé au niveau de l’agence contre présentation du bordereau de versement, de l’ordre de virement ou du chèque certifié**.**

7. Les offres devront être déposées au Secrétariat du Service Passation de Marchés de l’AGETIER-Mali à Ségou au plus tard **le jeudi, 29 juillet 2021 à 10 heures locales.**

**La fourniture d’une garantie d’offre est : SANS OBJET.**

La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

1. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l’ouverture, **le jeudi, 29 juillet 2021 à 10h 15mn locales**, dans la salle de conférence au rez de chaussée **(bâtiment de la DAF)** du siège de **l’AGETIER-Mali Quartier Résidentiel Ségou ; Rue 545, Porte 324, Tél. 21 32 18 09**.
2. Les critères minima de qualification auxquels les soumissionnaires doivent satisfaire sont donnés ci-après, étant entendu que ces critères sont détaillés dans les données Particulières de l’Appel d’Offres :

# Justifier au moins deux (02) marchés de taille, nature et de complexité comparables aux travaux objet de cet appel d’offres au cours des cinq (5) dernières années plus l’année en cours (2016 à 2021).

* Avoir sur les trois années **(2018 ; 2019 et 2020),** un chiffre d’affaires annuel moyen des activités de construction d’au moins égal à **:**

**Lot 01 : Soixante millions (60 000 000) francs CFA**,

**Lot 02 : Cinquante millions (50 000 000) francs CFA**.

qui correspond au total des paiements ordonnancés reçus pour les marchés en cours ou achevés au cours des années (2018 ; 2019 et 2020). Les bilans doivent être certifiés par un commissaire au compte régulièrement inscrit à l’ordre.

**Sur ces bilans doivent figurer la mention suivante apposée par les services compétents des impôts « Bilans ou extrait des bilans conformes aux déclarations souscrites aux services des impôts ».**

* Disposer du Personnel clé suivant :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| ***N°*** | **Poste** | ***Expérience globale en travaux (années)*** | ***Nombre de projets similaires exécutés dans le poste*** |
| 1 | **Un (1)** **Directeur des travaux : Ingénieur Génie civil**, niveau d’études : BAC +4 ou équivalent | 08 | 03 |
| 2 | **Un (01) Chef de chantier par lot** : Technicien de Génie Civil ou Génie Rural**,** (niveau d’études : DEF+4 ou équivalent) | 05 | 02 |

* Disposer d’un lot minimum de matériels de travaux de construction tel que défini dans les Instructions aux Soumissionnaires

Ségou le, 08 juillet 2021

P/Le Directeur Général/PI

Le Directeur Technique

Hamidou DIAWARA, Ph.D